

## LE MAIRE

### DE LA VILLE DE CLERMONT-FERRAND

- VU le code général de la fonction publique,
- VU le décret n°2016-1858 du 23 décembre 2016 modifié, relatif aux Commissions Consultatives Paritaires de la fonction publique territoriale,
- VU la délibération du Conseil municipal du 15 avril 2022 relative à la création d'une Commission Consultative Paritaire unique et commune à la ville de Clermont-Ferrand et au centre communal d'action sociale (CCAS) de Clermont-Ferrand,
- VU le procès-verbal de carence du 04 novembre 2022 constatant l'absence de dépôt de listes de candidats par une organisation syndicale remplissant les conditions aux articles L. 211-1 et L. 211-2 du code général de la fonction publique, en vue des élections professionnelles du 8 décembre 2022,
- VU le tirage au sort du 10 janvier 2023 pour attribuer l'ensemble des sièges de représentants du personnel (6 titulaires et 6 suppléants) à la Commission Consultative Paritaire,

## ARRETE

**ARTICLE 1** : La composition de la représentation du personnel à la **Commission Consultative Paritaire** s'établit comme suit :

### TITULAIRES

Madame Houria TAHRI  
(adjoint technique)  
Madame Cynthia TERRASSE  
(aide-soignante de classe normale)  
Madame Roseline PETERS  
(Attaché)  
Madame Charlène BERNARD  
(adjoint technique)  
Madame Aïcha KHODJA  
(adjoint technique)  
Monsieur Chamir AHMED  
(adjoint technique)

### SUPPLEANTS

Madame Claire JOUHANDON  
(auxiliaire de soins principal 2<sup>ème</sup> cl)  
Monsieur Christophe GUYON  
(technicien principal 2<sup>ème</sup> classe)  
Madame Christine RAISON  
(infirmière en soins généraux)  
Madame Mireille MIOCHE  
(agent social)  
Monsieur Saïd ZARHANE  
(adjoint technique)  
Madame Christelle MAZE  
(rédacteur)

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

ID : 063-216301135-20230605-A060623DRHLB02-AR



**ARTICLE 2** : Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Clermont-Ferrand et Monsieur le Directeur Général des Services du Centre Communal d'Action Sociale sont chargés d'assurer l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand le 05 JUIN 2023



LE MAIRE

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Olivier Bianchi'.

OLIVIER BIANCHI